



COMMISSION D'APPEL REGLEMENTAIRE

PROCÈS-VERBAL N°06

RECEPTION

AR 2324- 03 AS BERG HELVIE interjetant appel de la décision de la Commission des Règlements qui a donné match perdu par forfait à son équipe première U15 considérant que la décision de reporter la rencontre à une date ultérieure n'était pas fondée, qu'en outre n'avaient pas été respectées les règles prévues en de tels cas, en particulier celles destinées à éviter un déplacement inutile à l'équipe adverse.

Match concerné : Championnat U15, D2, poule B,
AS BERG HELVIE/ ES MONTELIER du 10/03/2024

